RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Crous Montpellier Occitanie

Ministère de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche

Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Montpellier-Occitanie (Crous)

APPEL D'OFFRE OUVERT

(art. L.2124-1 et s. / art. R. 2124-1 et s. du code de la commande publique)

Marché de services concernant les

ACCORD CADRE PRESTATIONS DE COMMUNICATION POUR LE CROUS DE MONTPELLIER OCCITANIE

Ref 26 031-033

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

Clauses complémentaires au CCP Lot 2 Signalétique

Ce document s'intègre au CCP n° 26 031 - 033 et le complète de ses stipulations techniques applicables au lot signalétique de l'accord cadre

MODALITES D'EXECUTION DE LA PRESTATION

Visite sur site

Le prestataire devra effectuer une visite préalable des sites et procéder à l'évaluation du besoin avec un correspondant local (relevé, solutions techniques).

A la suite de sa visite, il devra produire son devis ainsi qu'une proposition de signalétique : proposition de matériaux et de formats, photomontages, maquettes…

Conception graphique des supports

La conception graphique des supports sera assurée par le Crous de Montpellier – Occitanie.

Le Crous validera le lancement de la mise en fabrication à l'aide de BAT et adressera alors le bon de commande au titulaire.

Les commandes

Les bons de commande sont délivrés par le service communication et portent la signature du responsable, la Directrice du Crous ou de son représentant.

Sauf indication contraire du Crous dans son bon de commande (ex : cas de délai d'approvisionnement particulier, à justifier), le titulaire exécute le bon de commande conformément aux délais sur lesquels il s'est engagé. Chaque candidat indique le délai de livraison sur lequel il s'engage. Ce délai fait l'objet d'un critère de sélection des offres (voir règlement de consultation). En tout état de cause, le délai de livraison proposé ne devra pas être supérieur à 1 mois après livraison des maquettes par le Crous.

Le titulaire s'engage à respecter les conditions d'exécution mentionnées dans la note méthodologique fournie avec son offre.

Les différents sites

Certains sites peuvent présenter des spécificités, notamment la pose d'éléments en hauteur nécessitant une nacelle. Le titulaire est réputé connaître parfaitement les sites et avoir pris connaissance des conditions géographiques de livraison afin de pouvoir ajuster sa logistique le cas échéant. Les adresses des unités de gestion du Crous se trouvent en annexe des pièces de l'accord cadre. Cette liste est susceptible de modifications.

Détail des prestations

Le présent marché inclut la mise en place des supports signalétique, après dépose de l'existant. La dépose et la pose ne devront pas altérer le support.

Les supports doivent être résistants aux UV et à l'humidité. Sauf indication la pose des adhésifs s'effectue sur vitres et celle des supports dibond sur murs béton ou autre (en fixation invisible ou avec cache-vis de la couleur du support imprimé si possible)

Matériaux

Pour les adhésifs :
- impression latex encre 3ème génération / film adhésif
Pour les Panneaux :
- impression directe / panneau aluminium composite 3mm
- application au revêtement anti tag

Résistance/garantie

- résistance corrosion et humidité de l'air
- les panneaux extérieurs devront avoir une durabilité de 1 an minimum pour la tenue des couleurs

En cas de constat par le Crous de perte de qualité, pendant cette période d'1 an, il sera demandé au titulaire la fourniture et la pose d'éléments de remplacement. Ces éléments de remplacement seront aux charges et frais du titulaire.